

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ECOLE

Du 29 juin 2021 à 17h30

PRESENTS :

Représentants des Parents d'élèves : Mme FAYE , Mme IBANEZ, Mme REINHART, Mme VANDERWEE et Mme LISANTI.

Enseignants : Mme CANAL, Mme FOURNOLS, Mme MARTIN, Mme MONTIEL et Mme VERRECHIA,

Représentants de la Mairie :

Mr MANAS , Maire.

Mme LISSARRE, conseillère municipale responsable de la commission des écoles.

DDEN : Mme SOLÉ

EMPECHES ou EXCUSES : Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale , Mr CONGY et Mme DOUNOVETZ, enseignants , et Mr SOULA délégué de parents d'élèves.

1) L'équipe pédagogique :

L'organisation pédagogique pour la rentrée 2021 n'est pas encore définie et sera définie en conseil des maîtres à la rentrée avec un risque de fermeture donc un risque de passage de 6 à 5 classes dans les premiers jours de la rentrée.

L'équipe pédagogique voit le départ de Mme CANAL et Mme DOUNOVETZ qui n'interviendront plus dans notre établissement l'année prochaine et nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs futurs postes. Nous avons le plaisir d'accueillir Mr COLL qui arrive parmi nous dès la rentrée prochaine avec l'espoir de ne pas le voir repartir en raison de la fermeture.

2) Bilan financier.

Financement Mairie 2020 : Toujours de cent euros par enfant et par an.

Pour rappel :

Le budget municipal s'établissant de manière annuelle voici le bilan de l'année 2020 :

Budget attribué: 13410€

Budget fournitures: 8343,21€

Budget pharmacie: 89,60€

Budget transport: 1080€

Budget administratif: 909,42€

Budget abonnements : 84€

Financement Coopérative :

Rappel : au 8/09 solde de 4926,46€

La cotisation des parents en début d'année 1200€ , la vente des photos 1962€ (bénéfice : 670€).

Les dépenses se montent à 1488,32:

– écocup : 126€

– Livre de Noël : 657,49€

– jeux de cour : 83,49€

– fleurs : 69,80€

– boîtes de rangement jeux de cour : 57,24€

– maquettes: 494,30€

A ce jour, le compte de l'OCCE possède un solde positif de 4926,85€, les comptes détaillés sont consultables sur demande.

3) Bilan pédagogique 2020-2021

➤ « PPMS »

3 PPMS ont été réalisés cette année :

- Mardi 13 octobre: "Intrusion-attentat" dont nous avons déjà fait le bilan au premier conseil d'école. La municipalité nous informe que la catégorie du verre utilisé pour la porte d'entrée est prévue pour ne pas casser.
- Mardi 19 janvier: Séisme dont nous avons déjà fait le bilan au second conseil d'école.
- Mardi 11 mai: inondation imprévisible avec la montée des élèves sur leur table et la coupure (fictive) des organes électriques sensibles.

➤ **Le projet natation du cycle 2 :**

Priorité nationale (8 séances à la piscine de St Cyprien) séances obligatoires 2 fois par semaine. Malheureusement, en raison des conditions sanitaires et de la fermeture prématurée de la piscine de St Cyprien, nous n'avons pas pu réaliser ces séances. Ce projet sera reconduit l'année prochaine avec 2 séances par semaine qui seront toujours le mardi et le jeudi.

➤ **Projet USEP** auquel participe l'école chaque année n'a pu avoir lieu cette année en raison des conditions sanitaires

➤ **Le projet potager** a été maintenu avec un semis de Radis et une plantation de Fraisiers qui ont peu donné mais participé à l'épanouissement des élèves de CP qui ont pu observer l'évolution du potager, désherber, arroser....

➤ **Prévention routière** : Les CM1 ont bénéficié d'une séance de pratique sur la prévention routière organisée dans la cour de récréation avec leur propre matériel (casques et vélo ou trottinette)

➤ **Projet « danse »** : les CP, CM1, CM1-CM2 et CM2 ont réalisé une production commune de « danse » en s'exerçant au Madison dans le cadre du programme d'EPS. Cette production a été filmée et sera proposée aux parents des classes concernées sur l'ENT et sur les clefs USB.

4) Point sur la rentrée 2021

Effectifs prévus :

112 élèves, à ce jour, sont inscrits pour la rentrée 2021.

Avec 3 élèves, à l'heure actuelle, en intégration qui auront donc des AESH afin de les accompagner dans leur scolarité.

Horaires :

L'ensemble du conseil d'école souhaite maintenir l'organisation actuelle de la semaine scolaire avec une semaine sur 4 jours dont les horaires sont les suivants : 8h30-12h et 14h-16h30.

Vote pour le maintien des 4 jours : 1 abstention, 1 contre et 11 pour.

Le maintien des 4 jours est donc acté à la majorité.

Vote pour le maintien des horaires : 1 abstention et 12 pour.

Le maintien des horaires actuels est donc acté à la majorité.

5) Aménagements / Équipements / Travaux : demandes soumises à la Municipalité

Rénovation des toilettes enfants : en effet, outre le carrelage qui a quelques années, l'imprégnation des odeurs est assez dérangeante.

Installation de baguettes de bois sur les murs du couloir afin de faciliter l'affichage des productions des élèves tout en respectant les règles de sécurité ne permettant pas les panneaux de liège.

Peinture dans la classe de Mme MARTIN.

Préparation du potager à la rentrée.

La municipalité a pris note des demandes.

6) Informations diverses :

Une réunion a été effectuée avec le périscolaire afin de mettre en place une communication effective et d'harmoniser les règles de vie collective entre les deux structures (passage aux toilettes, jeux individuels)

Nous remercions les délégués de parents d'élèves pour leur implication lors de cette année qui fut assez compliquée. Nous avons bien pris note de la demande d'organisation d'un goûter de fin d'année mais l'équipe enseignante a déjà prévu quelque chose afin de rendre cette fin d'année conviviale avec les élèves et un goûter aura bien lieu.

L'année a été compliquée pour tous, enseignants, parents et élèves. Nous avons fait notre possible pour que les apprentissages des enfants en pâtissent le moins possible et des moments festifs ont eu et auront lieu en cette fin d'année dans le strict respect du protocole sanitaire mis en place à l'école. Protocole strict et suivi qui nous a permis de faire partie des écoles n'ayant eu jusqu'à présent aucune fermeture de classe pour COVID.

L'équipe enseignante a ressenti un manque de confiance et de respect par rapport à certains parents. Un constat de manque de confiance a également été ressenti par les délégués de parents d'élèves de la part de l'équipe enseignante.

Il est donc nécessaire et urgent qu'une meilleure communication s'établisse entre les familles et l'école. Communication malmenée en ces temps particuliers et que l'équipe enseignante prendra en compte pour les années futures.

Mme FOURNOLS a rappelé le rôle des délégués de parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves jouent un rôle de relais et de médiateur entre les familles et l'équipe enseignante. Ils accompagnent les familles dans le respect de leur vie privée et peuvent intervenir auprès des responsables d'établissement pour évoquer un problème particulier, pour assurer une médiation à la demande des parents concernés. Ces "délégués" participent aux conseils d'école (école primaire).

En tant que membre de la communauté éducative, les parents et leurs représentants contribuent à l'organisation de l'établissement au niveau de la protection et la sécurité des enfants, les mesures d'intégration des enfants handicapés, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, etc... à travers le Conseil d'école.

Ils sont également en contact avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) lors des conseils d'école ou chaque fois qu'une situation particulière l'exige.

Il semblerait qu'une association de parents d'élèves soit en cours d'élaboration, nous serons donc heureux de partager la charge de « festivités » avec cette association.

Mme Solé informe l'ensemble du conseil d'école du déménagement du Musée de l'École avenue Paul Gauguin et de l'ouverture de celui-ci pour la nuit des musées le 3 juillet prochain.

7) Questions des délégués de parents d'élèves :

1) Est il possible que des parents soient présents derrière le grillage de l'école le jour où les enfants danseront le Madison ? Car beaucoup de parents ne comprennent pas le but de leur faire danser une danse mais sans aucun spectacle.

Nous avons pris nos dispositions pour que les parents des élèves des classes participant au Madison soient destinataires de la vidéo que nous réaliserons. Nous rappelons que le Madison est la finalisation d'un projet pédagogique et non un spectacle de fin d'année comme ont pu le croire et le dire certains élèves. En ce qui concerne la présence des parents derrière le grillage, je vous rappelle que le rassemblement sur la voie publique de plus de 10 personnes est toujours soumis à une déclaration à la préfecture (et donc son accord) et que le plan vigipirate interdisant tout rassemblement aux alentours des écoles est toujours en vigueur.

2) Concernant les Cm2 qui partent au collège, est ce que les parents pourront être là le jour de la remise des cadeaux comme chaque année ?

L'équipe enseignante : Les CM2 qui partiront au collège seront photographiés un par un lors de la remise des livres par la municipalité afin qu'un souvenir leur soit donné de ce moment particulier. Au vu des mesures sanitaires applicables (**« Si un public extérieur à l'école ou l'établissement scolaire est accueilli (responsables légaux, ...) l'événement devra être organisé en extérieur, le public devra être assis et une distanciation d'au moins un mètre entre les personnes sera respectée. »**), la présence des parents est conditionnée à une organisation très drastique qui nous semble compliquée (recenser les parents qui seront présents, installation des chaises, gestion des entrées dans l'école etc...) à mettre en place pour ce moment important certes mais de courte durée.

Mr le maire propose donc de voir l'équipe enseignante afin que la municipalité puisse prendre en charge l'organisation de ce moment en présence des parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Secrétaire de séance : Mme VERRECHIA

La Directrice : Mme FOURNOLS